

Feuille annexe au dossier d'inscription A.L.S.H. CC2V
« Vacances d'octobre 2024 » 3-12 ans (à remplir en lettres capitales)

ENFANT

Nom : Prénom :

Commune de résidence :

PERIODES D'INSCRIPTION

Dates	Lundi 21/10	Mardi 22/10	Mercredi 23/10	Jeudi 24/10	Vendredi 25/10	Lundi 28/10	Mardi 29/10	Mercredi 30/10	Jeudi 31/10	Vendredi 01/11
Choix										FERIE

COCHER LES JOURS CHOISIS

Nombre de journées :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), responsable de l'enfant, autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant à la sortie de l'Accueil de Loisirs :

Nom et prénom des personnes autorisées (indiquer 3 personnes au maximum)		
1 -	2 -	3 -

Les personnes désignées doivent être munies d'une pièce d'identité.

➔ Modifications depuis la dernière inscription en accueil de loisirs (santé, familiaux, adresse, téléphone) :



Participation financière de la famille

**Partie financière à remplir
par la CC2V**

Justificatif présenté :

avis d'imposition 2023 revenus année 2022

autres (préciser) :

* Ressources mensuelles :

(Total des salaires et assimilés)

12 mois

* Pension alimentaire perçue

(si paiement d'une pension alimentaire, déduire le montant mensuel)

TOTAL

* Nombre d'enfants à charge

* Taux d'effort (selon le nombre d'enfants à charge et régime d'appartenance) : %

Calcul du prix horaire

(Total des ressources) x (Taux d'effort en %) / 8

..... x / 8 = ⁽¹⁾ €

Participation familiale totale :

(Prix horaire) x (Nombre d'heures)

⁽¹⁾ x = €

L'accueil comprend les activités, le goûter, le repas

Je m'engage à régler la somme de € qui m'est demandée.

→ En cas de non présentation d'avis d'imposition ou de manque d'information sur CAF.FR, application du tarif le plus élevé

*** Paiement par chèque bancaire, espèces au Pôle enfance Jeunesse ou par carte bancaire via le portail famille après réception de la facture.**

Lu et accepté, le..... Signature



Le règlement intérieur est à disposition sur le site internet de la CC2V et le portail famille

Nos Accueils de Loisirs sont subventionnés par la C.A.F de l'Oise et la MSA

Le Président de la Communauté de communes des Deux Vallées sis à 9 rue du Maréchal Juin – 60150 THOUROTTE a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à réalisation du traitement : inscription en accueil de loisirs et paiement.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données ne sont destinées qu'à la Communauté de communes des Deux Vallées et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 3 ans à compter de leur inactivité.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter juridique@cc2v.fr / Service juridique 9 rue du maréchal Juin 60150 THOUROTTE. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.